

MONDAY 28 JANUARY

ISR SEMINAR

at 14.30 hrs - ISR Auditorium
(Top floor of Bldg.30)

"Possible use of the intense beam of a big
proton accelerator to excite a linear acce-
lerator structure"

by E. Perevedentsev / Novosibirsk

EP SEMINAR

at 17.00 hrs - Auditorium

"Putting positrons to work"

by A. Jeavons / CERN

TUESDAY 29 JANUARY

CERN COMPUTER SEMINAR

at 11.00 hrs - Council Chamber

"The Ada Language - an overview"

by V. Stenning / Systems Designers Ltd.,
England

MERCREDI 30 JANVIER

SEMINAIRE PS

à 11h00 - Amphithéâtre PS (Bât.6)

"Installation-pilote pour récupération de
chaleur"

par L. Danloy

TRAINING AND **EDUCATION** **ENSEIGNEMENT**

JEUDI 24 JANVIER

ENSEIGNEMENT GENERAL (Tél. 2844)

de 13h00 à 13h30 - Amphithéâtre

"Science pour Tous"

par R. Carreras

MONDAY 21, WEDNESDAY 23 AND THURSDAY 24 JANUARY

ACADEMIC TRAINING (Tél. 2844)

at 11.00 hrs - Auditorium

"QCD and deep inelastic processes"
(Lectures 4 to 6)

by G. Altarelli / Univ. of Rome

JANUARY 29 AND 31

FEBRUARY 5 AND 7

ACADEMIC TRAINING

at 11.00 hrs - Auditorium

"Finite difference and finite element
methods for field computations in non-
linear and anisotropic media"

by C. Iselin / CERN

(For abstract, see notices and next week's
Bulletin.)

INFORMATIONS **GENERALES** **GENERAL INFORMATION**

L'APPRENTISSAGE AU CERN

- Comme chaque année, le CERN engagera 5 apprentis
au total, soit 2 ou 3 dans chacun des métiers
suivants :
 - Employé de Laboratoire en Physique (durée 3 ans)
 - Mécanicien-Electronicien (durée 4 ans).
- L'apprentissage au CERN est régi par les lois et
règlements en vigueur dans le canton de Genève.
En cas de réussite à l'examen de fin d'apprentis-
sage, les apprentis obtiennent le Certificat
Fédéral de Capacité suisse.
- Minima requis pour faire acte de candidature :
 - avoir 15 ans révolus à la date d'entrée en
apprentissage (1er septembre),
 - avoir terminé la scolarité obligatoire,
 - résider en Suisse ou en zone frontalière,
 - être ressortissant d'un pays-membre du CERN.
- Date de clôture des candidatures : 25 MARS.
- La Sélection (test d'entrée, entrevue, stages
pratiques) a lieu en AVRIL.
- Les apprentis sont engagés (contrats signés)
en MAI.
- L'apprentissage débute le 1er SEPTEMBRE.
- En règle générale, le CERN n'engage pas ses
apprentis directement après la fin de leur
apprentissage.
- Les personnes ayant des enfants désirant faire
un apprentissage dans ces métiers, au CERN,
sont priées de se mettre en rapport le plus
tôt possible avec le Service de l'Enseignement
(Tél. 2460 ou 2844), afin d'obtenir tous les
renseignements nécessaires ainsi que les Bro-
chures d'Information et la Formule de Candidature.
- Tous renseignements sur les apprentissages dans
le canton de Genève peuvent être obtenus auprès
de l'Office d'Orientation et de Formation Pro-
fessionnelle, 6 rue Prévost-Martin, 1211 Genève
4 - (Tél. 20.86.55).

Mme M. Viader /
Secrétariat des Apprentissages /
Division PE - Tél. 2844